

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1271

Approbation d'une convention de parrainage entre la Ville de Lyon/Musée des Beaux-Arts de Lyon et les sociétés "Le petit bulletin" et "ARTCLAIR Editions", dans le cadre de l'exposition « 10 ans d'acquisitions, 10 ans de passions » du 29 mai au 21 septembre 2015

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. KEPENEKIAN Georges

<b>SEANCE DU 9 JUILLET 2015</b>
---------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2015/1271 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON/MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON ET LES SOCIETES "LE PETIT BULLETIN" ET "ARTCLAIR EDITIONS", DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION « 10 ANS D'ACQUISITIONS, 10 ANS DE PASSIONS » DU 29 MAI AU 21 SEPTEMBRE 2015 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

À partir du 29 mai 2015, le musée célèbre dix ans d'acquisitions au sein d'un parcours exceptionnel dans les collections et dans les salles d'exposition temporaire. Antiquités, peintures, sculptures, objets d'art, mais aussi ensembles de dessins et de gravures récemment acquis témoigneront de la diversité et de l'enrichissement constant des collections. Des présentations d'œuvres de Geneviève Asse et de Georges Adilon (jusqu'au 24 août) viendront ponctuer ce parcours soulignant l'importance de l'art du XX<sup>e</sup> siècle dans le fonds du musée. L'occasion de partager avec tous le dynamisme de la politique d'acquisitions du musée des Beaux-Arts de Lyon.

Dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à cet événement auprès du grand public et de ses retombées publicitaires, Petit Bulletin et Art Clair Editions ont contacté la Ville de Lyon. Ils souhaitent notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme des outils de communication indispensable pour la visibilité d'une manifestation culturelle.

Le Petit Bulletin et Artclair Editions ont donc proposé à la Ville de Lyon d'apporter leur soutien en devenant parrains de cette exposition, selon les modalités suivantes :

<b>Parrain</b>	<b>Apport du parrain</b>	<b>Contreparties offertes par la Ville de Lyon</b>
Petit Bulletin	- un encart publicitaire d'1/4 page le 11 juin 2015 ; - 2 carrés vidéo sur le site internet les 10 juin et 9 septembre 2015 ; - 2 « sumo » (encarts sur le site internet) les 1 <sup>er</sup> juillet et 16 septembre 2015.  <b>Valorisation : 1 538 € HT soit 1 846 € TTC.</b>	- le logo du partenaire sur les affiches de l'exposition 120 x 176 cm (150 affiches) ; - 51 laissez passer pour une personne.  <b>Valorisation : 1 538 € HT soit 1 774 € TTC.</b>
Art Clair Editions	- 3 huitièmes de page dans le Journal des Arts les 5 juin, 3 juillet et 4 septembre 2015 ; - un pavé sur le site internet de l'éditeur du 30 mai au 7	Le logo du partenaire sur les documents de communication suivants :  - les affiches de l'exposition ;

	juin 2015.	- les cartes postales ; - les insertions dans la presse écrite ; - les documents de relations publiques ; - la signalétique terrain.
	<b><u>Valorisation : 6 891 € HT</u></b> <b><u>soit 8 270 € TTC.</u></b>	<b><u>Valorisation : 6 891 € HT</u></b> <b><u>soit 8 270 € TTC.</u></b>

Le parrainage est formalisé dans les conventions jointes au rapport.

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission **Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements** ;

### **DELIBERE**

1- Les conventions de parrainage susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts de Lyon et les sociétés « Le Petit Bulletin » et « ARTCLAIR Editions », dans le cadre de l'exposition « 10 ans d'acquisitions, 10 ans de passions » sont approuvées.

2- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

3- Les dépenses correspondantes, soit 1538 € HT et 6 891 € HT, seront prélevées sur les crédits du budget principal 2015, nature 6238.

4- Les recettes correspondantes, soit 1 538 € HT et 6891 € HT, seront imputées sur les crédits du budget principal 2015, nature 752.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN